

Les premiers timbres, non différenciés (Emissions Générales des Colonies)*



"Aigles impériales"
des colonies, 1859



Emissions Générales individualisées par colonie (Types Sage et Groupe)
Guadeloupe, 1884



Martinique, 1892



Guyane, 1892

Emissions individualisées : sites naturels, faune, flore**



GUA, La grande soufrière, 1905



MAR, Le Mont Pelé, 1947



GUY, Rives de l'Oyapok (Inini), 1947



GUA, Ananas, 1947



MAR, Fruits, 1933



MAR, Fruits locaux, 1947



GUY, Fourmilier, 1904



GUA, Pointe-à-Pitre, 1905



MAR, Fort-de-France, 1908



GUY, Vue de Cayenne, 1933

* Cet article n'étant pas une étude philatélique nos regroupements d'images sont purement thématiques. Ils ne sont pas non plus exhaustifs et nous avons privilégié les exemples les plus lisibles sans toujours respecter très exactement les proportions exactes. La plupart de ces vignettes ont connu de multiples éditions et couleurs (cf. les catalogues philatéliques).

** Nous avons abrégé la dénomination des territoires : GUA, Guadeloupe ; MAR, Martinique ; GUY, Guyane.

L'image des Antilles-Guyane françaises dans les timbres-poste (1876 – 1947)¹

par Alain Tirefort

Conçus avant tout comme fondamentalement utilitaires - des vignettes fiduciaires émises par l'administration postale pour l'affranchissement du courrier - les timbres-poste sont une source iconographique longtemps réduite au rang d'illustration, longtemps négligée par la recherche historique, même par les chercheurs qui, sensibilisés par l'étude des images fixes, ont accordé leur préférence aux tableaux, aux affiches, aux photographies et aux cartes postales. Ces vignettes, largement répandues, appartenant à notre quotidien, sont néanmoins d'un grand intérêt, offrant de nombreuses informations par leur double message, iconographique et linguistique.

Ces quelques pages, qui prennent largement appui sur un travail de recherches entamé sous ma direction à l'Université des Antilles et de la Guyane, de 2008 à 2010², loin d'une approche philatélique, ont pour principal objectif de présenter brièvement ce type d'images produites et livrées par la métropole française aux petites Antilles, ainsi que d'appréhender les mobiles de la politique coloniale, de la rhétorique officielle de la III^e République, pour l'essentiel.

Des premiers timbres coloniaux aux émissions « spécifiques »

Un bref rappel sur l'histoire des premiers timbres coloniaux s'avère cependant nécessaire. Apparue dans les années 1830 en Europe, ce petit morceau de papier gommé est adopté en France en 1849, à l'effigie de *Cérès*, déesse des moissons, une allégorie de la République réalisée par le graveur Jacques-Jean Barre. Lui succèdera le profil de Napoléon III en 1852. Les premiers timbres-poste, mis en service dans les colonies françaises à partir des années 1859-1865 (type « *Aigles impériales* »), réutilisés après la guerre de 1870 (non dentelés jusqu'en 1881, pour les distinguer de ceux utilisés en métropole, type « *Cérès* » puis « *Sage* » - dentelés type « *Alphée Dubois* ») vont dès lors servir indistinctement quel que soit le territoire ultramarin concerné. Il faut donc attendre la dernière décennie du XIX^e siècle pour que, pour des raisons spéculatives (spéculation sur les surcharges et sur les cours de change), sur initiative d'Eugène Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, chaque colonie ait sa propre série de timbres (dessinés par Dubois et signés par Mouchon, graveur général de la Monnaie).

Pour ne considérer que nos trois territoires caribéens, les corpus de timbres-poste à analyser regroupent au total 170 vignettes, émises à dater de 1876 pour la Guadeloupe³, 1886 pour la Martinique et la Guyane. Le corpus de Guyane est le plus important des trois avec 62 vignettes (incluant quelques vignettes fiduciaires de Cayenne et de Saint Laurent, émises faute d'approvisionnement de la Métropole), puis viennent par ordre décroissant ceux de Guadeloupe et de Martinique, avec respectivement 56 et 52 vignettes, soit un nombre d'émissions relativement modeste pour la période.⁴

Quatre catégories de timbres caractérisent ces corpus. La première correspond aux vignettes des « Emissions Générales de France », surtout utilisées en début de période, non dentelées mais identiques à celles en usage en métropole. Les « Emissions Générales des Colonies », destinées à tout l'empire colonial français

¹ Le cadre chronologique débute avec l'apparition, en Guadeloupe, d'un timbre-poste sans indication nominative ; il prend fin avec la mise en vigueur de la Loi de départementalisation du 19 mars 1946. En fait, des timbres-poste spécifiques vont être émis quelques mois durant, jusqu'en 1947.

² Lydie VARRIN-DOYER, *Etude d'une source : timbres-poste coloniaux de la Martinique de 1886 à 1947*, Mémoire de Master 1, UAG, Martinique, 2008-2009.

Lydie VARRIN-DOYER, *L'Image des Antilles-Guyane, à travers les timbres-poste : fin du XIX^e siècle-1947*, Mémoire de Master 2, UAG, Martinique, 2009-2010.

³ Il s'agit d'un timbre taxe, de qualité médiocre, probablement imprimé localement, circulant dans cette colonie avant 1884, année où est couramment utilisé le timbre de type « *Sage* ».

⁴ Par contre, la Guadeloupe et la Martinique ont été apparemment les deux colonies postalement les plus actives de l'empire colonial français, absorbant 83% du premier tirage des timbres « aigle » ; le trafic postal martiniquais est par ailleurs estimé à 2 200 lettres par semaine dans la décennie 1860. Cf. http://www.kelibia.fr/histoire_postale/x_martinique.htm

(avec le nom de chaque colonie en surcharge) constituent la seconde catégorie de timbres. La troisième catégorie rassemble les « timbres-poste spécifiques » à chaque territoire. Enfin la dernière catégorie est celle que les éditeurs du *Catalogue Yvert & Tellier* nomment « Les Grandes Séries coloniales », ou, Oswald Durand, les « Timbres commémoratifs »⁵. Cette dernière, qui représente 53% de l'ensemble, est consacrée aux expositions coloniales de Paris (1931, 1937) et de New York (1939), ainsi qu'à des événements commémoratifs de l'histoire de la « mère patrie » : Prise de la Bastille, 14 Juillet⁶ - Victoire de 1945⁷ - Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France⁸ ...

Aussi, ce n'est que le regard « ethnographique ou pseudo-ethnographique » des 67 vignettes « spécifiques » de la troisième catégorie (39% des corpus), un petit nombre d'images ayant toutefois affecté un public large, qui invite à appréhender les colonies caribéennes. : « (...) *diaporama vivant, coloré, puissant évocateur de notre belle épopée coloniale* (...) »⁹. Cette simple comptabilité - l'importance dévolue aux timbres-poste non spécifiques - n'est-elle pas d'emblée révélatrice en soi ? L'expression du regard hégémonique de la puissance colonisatrice ?

Trois périodes d'émissions concernent les vignettes « spécifiques » : la première décennie du XX^e siècle, d'abord pour la Guyane (1900-1904), puis pour la Guadeloupe (1905) et la Martinique (1908) ; la fin des années 1920 et le début des années 1930, pour la Guadeloupe (1928), puis la Guyane (1929) et la Martinique (1933) ; enfin, les années 1945 et 1947¹⁰.

« Les timbres-poste spécifiques » : le choix des thèmes

Assez restreint, malgré le nombre élevé de timbres-poste émis, il porte en premier sur les reliefs escarpés pour les îles sœurs, la forêt et les fleuves pour la Guyane. Mornes, vallées aux pentes à fort dénivelé ; c'est ainsi que la *Soufrière* en Guadeloupe, les *Pitons du Carbet* et la *Montagne Pelée*¹¹ en Martinique sont mis en image, occupant en général l'arrière-plan des vignettes, offrant à tout lecteur une profondeur de champ consacrée d'abord à la végétation (cocotiers) puis à l'habitat. On notera avec attention qu'aucune vignette n'est consacrée à l'éruption de la Pelée, en 1902, catastrophe majeure dans l'histoire de la Martinique, pourtant abondamment traitée par l'iconographie, dont la carte postale. En ce qui concerne les timbres de Guyane, la forêt, omniprésente, n'envahit pas l'espace du cadre mais, placée sur les bords ou en arrière, est plutôt suggérée par un premier plan consacré aux animaux qui l'habitent (tapirs, toucans) ou à un indigène, ou encore par le survol d'un long courrier. Recouverte à 94% par la forêt amazonienne, la Guyane est par ailleurs définie par ses fleuves, principaux axes de pénétration à l'intérieur de ce territoire, malgré les nombreux rapides maîtrisés par

⁵ Oswald Durand, *Les timbres des colonies françaises*, Payot, 1943.

⁶ En juillet 1939, la France du gouvernement Daladier célèbre le 150^e anniversaire de la Révolution. Sur le timbre émis à cette occasion, de part et d'autre de la forteresse surmontée du message linguistique « Liberté, Egalité, Fraternité », deux cartouches décorés de drapeaux portent les inscriptions « Egalité des peuples et des pays », et « Pour la défense des colonies ».

⁷ Au centre de cette vignette parue en 1946, une allégorie de la victoire représentée par une femme ailée, une épée dans une main, une couronne de laurier dans l'autre, vole en surplombant un arc de triomphe ainsi que des chars d'assaut illuminés par deux éclairs.

⁸ A cette occasion, célébrée avec faste tant en métropole qu'outre-mer, de nombreuses personnalités du monde politique, scientifique, journalistique... seront invitées à visiter les îles plusieurs semaines durant, du 10 décembre 1935 au 15 janvier 1936. La commémoration du tricentenaire offre l'opportunité de célébrer les héros de l'aventure coloniale : Pierre Belaim d'Esnambuc et Victor Schoelcher (Martinique), Victor Hugues (Guadeloupe), l'amiral d'Estrée (Guyane).

Dix ans plus tard, au terme de la Deuxième Guerre mondiale, un autre personnage aura droit, dans cette même série de timbres, à son portrait en médaillon : Félix Eboué, en costume de gouverneur, décoré de la croix de la Légion d'Honneur et de la Croix de la Libération. Héros de la France libre (la légende du timbre-poste le qualifie de « *premier résistant de l'empire* »), premier gouverneur noir d'origine guyanaise, Félix Eboué, par l'émission de cette vignette, apparaît ici comme le symbole de « *la réussite de la culture politique de l'assimilation en Guyane et aux Antilles* ». Cf. l'ouvrage de Serge Mam Lam Fouck, *Histoire de l'assimilation. Des « vieilles colonies » françaises aux départements d'outre-mer*, Ibis Rouge, 2006.

⁹ Oswald Durand, op.cit, p.12.

¹⁰ En 1876 et 1884, seule la Guadeloupe est concernée par une émission de vignettes ; il en est de même pour la Guyane en 1921, 1942 et 1944.

¹¹ Volcan actif de type peléen, la Soufrière domine la Basse-Terre (Guadeloupe), culminant à 1 467 mètres ; la Montagne Pelée, quant à elle, domine Saint Pierre (Martinique) en s'élevant à 1 397 mètres d'altitude. L'élément montagneux le plus élevé de Guyane, le Mont Tabulaire, n'a quant à lui que 830 mètres d'altitude.

Hommes et femmes – Vie économique



GUA, *Guadeloupéenne*, 1947



MAR, *Martiniquaise*, 1908



GUY, *Guyanaise coiffée du katoury*, 1947



Indigène tirant à l'arc, 1929



Repos guyanais 1947



GUA, *Café*, 1947



La canne mise au moulin, 1928



MAR, *Récolte de la canne à sucre* 1947



GUY, *Laveur d'or* 1904

Histoire et figures coloniales – Administration – Progrès techniques

1935 – III^e Centenaire des Antilles



GUA, *Victor Hugues et ses corsaires - 1793*



MAR, *Schoelcher et l'abolition de l'esclavage - 1848*



GUY, *Reprise de Cayenne par d'Estrées en 1676*



GUA, *Félix Eboué, premier résistant de l'Empire*



GUA, *Hydravion*, 1947



MAR, *Hôtel du Gouvernement à Fort-de-France*, 1933



GUY, *Hôtel du gouvernement à Cayenne*, 1929

l'habileté des piroguiers amérindiens ; reconnaissance de la culture amérindienne ou appel à l'esprit d'aventure européen ! Là aussi, qu'il nous soit permis de faire remarquer que la façade littorale guyanaise, s'étirant sur plus de 300 kilomètres, est totalement ignorée des représentations paysagères ; et ce à la différence de la mer des Caraïbes pour la Martinique (baie de Fort de France, baie de Saint Pierre, course d'embarcations au large de la commune du Diamant), ou des côtes océanes pour la Guadeloupe (navires en rade).

Alors que les conditions climatiques favorisent dans toutes les Caraïbes le développement d'une végétation luxuriante et variée, la flore et la faune sont inégalement traitées par l'image timbroscopique. Parmi les animaux, ce sont les oiseaux (aras, toucans, aigles) qui sont le mieux représentés, notamment dans le corpus guyanais ; peu de mammifères (tapir et fourmilier pour ce même corpus), pas de faune aquatique. Seuls les bœufs semblent marquer de leur présence la Martinique, tout en s'inscrivant cependant dans la culture de la canne à sucre. Les fruits tropicaux présentés dans des corbeilles portées par les femmes, pour les deux îles, parfois ramenés à de simples éléments de décor mettant les Antillaises en valeur, sont absents des vignettes de Guyane. Par contre, ce territoire, avec pour ambassadeur le palmier, est celui qui jouit de la végétation la plus riche, quoique la plus touffue. Cinq variétés illustrent les espèces végétales exploitées dans les îles : canne à sucre (scènes de coupe, ou manufactures), bananier (portage), palmier, caféier et cocotier (arbre le plus représenté). S'il est logique que la canne à sucre, liée à l'histoire esclavagiste et cultivée industriellement à partir du milieu du XVII^e siècle, apparaisse sur une vignette de Martinique dès 1908 (1928 pour la Guadeloupe), il n'en reste pas moins surprenant qu'il faille attendre ensuite 1947 pour que plusieurs scènes de coupe mettent en image cette plante herbacée¹².

Des choix précis semblent ainsi avoir été faits pour décrire la flore et la faune des Antilles et de la Guyane françaises ; l'exotisme peut-être, mais la rentabilité économique sans aucun doute.

Autre thème évoqué, celui de la composante humaine de ces trois territoires, des indigènes entre autres, hommes et femmes. Équitablement répartis pour l'ensemble des trois corpus, ces hommes et femmes se distribuent inégalement selon le territoire concerné ; minoritaires pour les îles sœurs, les hommes sont les plus représentés dans les timbres-poste de Guyane. Pas d'image familiale, pas ou peu d'enfants - un enfant porté par une femme, sur une vignette de 1947, en Guadeloupe -, pas de personnes âgées, pas de représentant des élites de couleur, pas de Blanc mis en image. Les Antillais, corps mis en valeur, sont représentés en situation de travail, dans des activités qui réclament essentiellement de l'énergie physique ; à la manœuvre dans les champs, les manufactures, à la chasse, ou dans les pirogues. 18% des vignettes pour les quatre catégories de timbres-poste, 23% pour les timbres spécifiques (16 vignettes sur 67) sont consacrés aux femmes - parfois présentes en second plan -, à leur jeunesse et à leur beauté. Métisses/plus claires de peau pour la Martinique et la Guyane, exclusivement Noires pour la Guadeloupe, elles portent le costume traditionnel ou l'habit de travail, quand elles récoltent le café par exemple (4 timbres dans le corpus guadeloupéen en 1947). Vêtue avec tout l'apparat du costume créole féminin - coiffe (tête calendée, chaudière), robe, écharpe colorée, bijoux -, l'Antillaise, par son élégance et l'insouciance de ses poses, engendre une idée de charme et de séduction, suggère des images exotiques/érotiques de rêverie. Les timbres-poste étudiés ici sont bien loin de nous tracer le portrait de la société multiraciale qui se met en place dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Une image, unique mais néanmoins bavarde par le regard porté sur la quotidienneté : celle d'un Amérindien (homme ou femme) de Guyane se prélassant dans son hamac. Avec pour arrière-plan, la forêt, des carbet et des villageois assis en cercle, et pour premier plan des objets sculptés en bois, quel est le message du point de vue de la puissance colonisatrice ? Un savoir-faire traditionnel ou le repos pittoresque/exotique d'un indigène, l'oisiveté sous les tropiques ?

Qu'en est-il par ailleurs des espaces habités, des représentations des villes et villages, pour ces trois vieilles colonies ? Les chefs-lieux - Cayenne, Basse-Terre, Fort de France - sont avant tout évoqués par l'Hôtel du gouvernement. Dans le corpus de timbres-poste émis pour la Guyane, ce symbole de la présence coloniale - bâtiment construit avec des matériaux en dur, agrémenté en façade d'une galerie à colonnes - est le seul bâtiment nettement mis en valeur (vignette de 1929), entouré d'un écrin de verdure ; hormis la Place des Palmistes et deux aperçus éloignés de Cayenne, ce sont les villages amérindiens (vignettes de 1947) qui

¹² Outre la politique d'accroissement de productivité mise en œuvre par les usines, la conjoncture particulièrement favorable des années 1936-1939 - un déficit des campagnes betteravières - renforce le poids des Antilles françaises dans le marché du sucre ; la Martinique et la Guadeloupe assurent alors plus de 54% de l'approvisionnement colonial métropolitain, et la Guadeloupe connaît même un record de production avec 59 300 tonnes en 1939.

semblent caractériser la Guyane¹³. Paradoxe, l'habitat, tant en Martinique qu'en Guadeloupe, est deux fois moins mis en image. Les catastrophes naturelles, les cyclones du début du XX^e siècle - 1928 en particulier -, peuvent en partie l'expliquer pour la Guadeloupe¹⁴ ; le corpus de Martinique consacre bien un timbre-poste au palais du Gouverneur (1933), comme celui de Guadeloupe à un plan aérien de Basse-Terre (1905) et aux palmiers de l'Allée Dumanoir à Capesterre-Belle-Eau (1928), mais les villages et les carbetts sont finalement autant représentés que les éléments architecturaux urbains. Et tout juste si le toit d'une maison de maître, de la « grand case », apparaît en filigrane en arrière-plan de la vignette consacrée au village de Basse-Pointe (1933)¹⁵.

Un dernier thème enfin, sous le signe de la modernité, caractérise cette série iconographique ; celui du transport aérien, de l'aviation/l'hydravion qui n'intéresse pas moins de 13 vignettes, dès 1933 pour la Guyane, 1945 et 1947 pour les deux colonies antillaises¹⁶. Symbole des avancées techniques du monde occidental, et en premier de la France, l'avion est aussi celui d'un lien fort avec la métropole, d'un espace-temps qui, s'amenuisant du fait des progrès scientifiques, rapproche ces deux territoires séparés par l'océan atlantique.

* * *

Que suggère donc, au terme de cette présentation succincte, l'iconographie des vignettes spécifiques du timbre-poste, pour les trois vieilles colonies françaises ?

Une certaine ambiguïté sémiotique ; des images qui se veulent tout à la fois « scientifiques » et objets de désir. Des paysages « pittoresques » mais dominés pour l'essentiel par une nature sauvage - végétation, mornes, volcans - que seule la mer ouvre sur l'extérieur ; une faune « exotique », une flore touffue ou commercialement rentable - canne à sucre, fruits tropicaux - ; des populations qui se réduisent aux indigènes/Amérindiens et aux ambassadrices de charme que sont les Antillaises ...

Pas d'images qui pourraient entacher la politique coloniale, évoquer les préjugés raciaux et le passé douloureux qui a façonné le paysage social, économique, culturel de cet espace caribéen français ; ce genre de représentations - un rapport de forces, une dépendance - est absent de ces corpus, comme l'est également une vraie reconnaissance d'une identité antillaise. Pas d'évolution du style du timbre-poste également tout au long de la période étudiée ; il faut attendre les années 1970 pour que la palette des couleurs s'enrichisse, et que la composition de ce micro-format se modifie.

Tout porte bien à croire que sous l'alibi de ces images ethnographiques, c'est bien l'affirmation de l'idéologie coloniale qui est en question. Sans changer ni de forme, ni de fond, les vignettes des timbres-poste spécifiques, de 1876 à 1947, mettent indirectement l'accent sur une continuité historique ; celle de la présence française et de la « mise en valeur » des vieilles colonies caribéennes. L'étude des « Emissions Générales des colonies » ainsi que des « Grandes Séries coloniales », pour la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, corrobore par ailleurs cette analyse. Avec pour objectif de séduire et de faire connaître l'Empire aux compatriotes français, et de promouvoir le prestige de la France tant auprès des populations ultramarines que métropolitaines, ces micro-images, dont l'impact important reste cependant difficilement mesurable, s'intègrent fort bien dans la vaste organisation de propagande coloniale de la III^e République. En cela, elles ont toute leur place, aux côtés des autres images fixes, comme objet d'étude et de réflexion sur le fait colonial et les représentations de l'autre.

¹³ Doit-on s'étonner de la non-représentation du bain guyanais qui, recevant à partir de 1900 de nombreux contingents de forçats, a fait les délices de la presse à sensation, après avoir suscité l'enquête explosive d'Albert Londres (1923), et ne disparaîtra par extinction que dans les années 1950 ?

¹⁴ La plupart des églises et des mairies de la Guadeloupe ont dû être renforcées ou reconstruites dans les années 1930, sous la houlette notamment de l'architecte Ali Tur.

¹⁵ Comme le fait fort justement remarquer Christian Schnakenbourg (dans le récent *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise*, s/d de Danielle Bégot, T1, Chapitre Economie, CTHS, 2011) : « (...) toute l'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique de 1635 au troisième quart du XX^e siècle n'est presque uniquement que celle de l'habitation (...) en tant que complexe socio-économique (habitation + esclavage) ». Aussi ne doit-on pas s'étonner que ce thème, par le biais de son élément dominant, la maison de maître, ne soit guère traité par le timbre-poste, et ce malgré le rôle joué dans l'histoire des Antilles françaises par plusieurs centaines d'habitations. Le patrimoine architectural en porte témoignage.

¹⁶ Le premier hydravion se pose en Guyane en 1922, à l'anse du Gouvernement. Deux ans plus tard, la Martinique et la Guadeloupe accueillent à leur tour leur premier aéronef, le *Sampaio Correia II*, un hydravion Curtiss H-16. Puis ce seront les festivités du Tricentenaire qui fourniront, en Martinique, l'occasion d'admirer un hydravion long de 32 mètres et haut de 9 mètres, élaboré par la société Latécoère.